

Arrêté portant nomination

Direction de site UBS par intérim du laboratoire Lab-LEX

Madame Anne-Sophie LAMBLIN-GOURDIN

La Présidente,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-2, L713-1 et L713-3 ;
Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud,
Vu les statuts et le règlement intérieur du laboratoire Lab-LEX ;
Vu la démission le 28 septembre 2021 de Madame Brigitte LOTTI, directrice du site UBS du laboratoire Lab-LEX ;

Arrête

Article 1. Madame Anne-Sophie LAMBLIN-GOURDIN, maître de conférences à l'UFR DSEG est nommée Directrice par intérim du site UBS du laboratoire Lab-LEX jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 2. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

Article 3. Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La Présidente,
Virginie DUPONT

